



**JUDO CLUB DE SPAY**

Jocelyne BESSON  
2 rue des ormeaux  
72370 LE BREIL SUR MERIZE  
Tel : 06 83 16 61 14  
e-mail : [judoclubspay@gmail.com](mailto:judoclubspay@gmail.com)  
Site Internet : <http://www.judo-spay.fr>

---

---

**Saison 2019 / 2020**

---

---

## Autorisation parentale pour récupérer mon enfant à la périscolaire de SPAY

SPAY, le \_\_\_\_\_

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_

demeurant, \_\_\_\_\_

autorise Monsieur Philippe BESSON, professeur de judo au Judo Club de SPAY à venir récupérer mon enfant \_\_\_\_\_

le vendredi à 16 H 45 afin qu'il puisse participer à son cours de baby judo de 17 H 00 à 17 H 45.

Mon enfant sera à récupérer (cocher la case correspondante à votre choix) :

- Tous les vendredis  
 Occasionnellement

Si votre enfant est à prendre tous les vendredis, vous devrez prévenir lorsque votre enfant ne sera pas à récupérer à la périscolaire.

Si votre enfant est à prendre occasionnellement, vous devrez prévenir lorsqu'il faudra le récupérer.

L'information devra parvenir à Philippe soit par mail à [philippebesson71@gmail.com](mailto:philippebesson71@gmail.com) ou par SMS au 06 82 32 22 67 au plus tard le vendredi à 12h (sauf cas exceptionnel).

J'ai noté, que l'association se réserve le droit de renoncer à prendre en charge mon enfant si :

- Il n'est pas autonome pour l'habillement
- Il est turbulent ou ne respecte pas les consignes de Monsieur Philippe BESSON sur les trajets école-dojo à tout moment de l'année. Cette mesure prendra effet la semaine suivant l'indiscipline de mon enfant.

Cette attestation est délivrée au Judo Club de SPAY et à Madame, Monsieur le Responsable du Service Animation de SPAY le \_\_\_\_\_ pour faire valoir ce que de droit.

Cordialement,

Signature des parents